## **Inscription Mineurs**

Date limite 10 jours avant la reprise des entraînements sauf remise à une permanence Pas de badge d'accès au bassin pour les nageurs non enregistrés

## Montant de la cotisation

Grenouille 1 x par semaine 155 €

Dauphin / Espadon / GEP / Synchro 1 et 2 : 1 x par semaine 195 € - 2 x par semaine 240 €

Compétiteurs GEC et Synchro 3 à 10 : 275 €

Réduction cotisations "famille" → 10 € sur chaque cotisation à partir de la deuxième cotisation

## Inscription par mail et paiement par virement

(ne pas utiliser si votre enfant bénéficie d'aides ou pour une première inscription)

Fiche d'inscription remplissable (noter simplement votre nom en signature)

Formulaire de licence remplissable (utiliser l'outil dessiner pour signer)

Compléter la page 1 et la page 7 (+ page 4 pour les entraîneurs)

Certificat médical si besoin (voir page 7 du formulaire)

Pour les compétiteurs Autorisation de contrôle antidopage à télécharger sur le site

Renvoyer par mail ces documents (contact@usvnatation.fr)

<u>Procéder simultanément au virement</u> complet de la cotisation

—-> <u>un virement par adhérent</u> <u>Libellé obligatoire du virement : Cotisation + nom du nageur</u>

Tout virement décalé ou virement groupé par famille risque d'entraîner des erreurs d'enregistrement



## Inscription par courrier ou permanence — paiement par chèques / ANCV / espèces

<u>Fiche d'inscription</u> remplissable —> imprimer et signer

<u>Formulaire de licence</u> remplissable —> compléter la <u>page 1 et la page 7</u> (+ page 4 pour les officiels et entraîneurs) Imprimer ces pages et signer (inutile d'imprimer tout le formulaire)

Certificat médical si besoin (voir page 7 du formulaire)

Pour les compétiteurs Autorisation de contrôle antidopage à télécharger sur le site

Paiement à rajouter au dossier

- Chèque(s): ordre <u>USV Natation</u> Possibilité trois chèques —> date au dos (janvier au plus tard)
- Paiement en espèces : sous enveloppe portant le nom du nageur remise à une permanence.
- Coupons-sport et chèques vacances ANCV à bien inscrire votre nom et adresse sur chaque chèque
- Les aides Pass'région (lycéens) et Pass'Sport (de 14 à 17 ans ) —> voir les modalités sur le site

Renvoyer le dossier à Janine CARTON 21 rue Bel Horizon 63960 VEYRE-MONTON

Ou le remettre à une permanence de rentrée —> dates sur le site du club www.usvnatation.fr